



Département  
appareils photographiques

# PIGNONS S.A.

TÉLÉPHONE (021) 8 47 85 - CHÈQUES POSTAUX II. 1825

BALLAIGUES (SUISSE)

Monsieur L. DODIN

Rue Tixador

Canet - Flage

(P.-O.)

Votre réf.

Votre corresp.

Notre réf.

BALLAIGUES (Suisse)

19.11.

SJ/el.

24 novembre 1953.

Monsieur,

Nous vous remercions de votre lettre du 19 oct.

Nos expériences quant aux brevets aux U.S.A., ne sont pas du tout concordantes avec vos remarques. Nous avons obtenu depuis la guerre une série de brevets aux U.S.A., et les objections qui nous ont été formulées étaient bien documentées et on a toujours fini par s'entendre avec les experts s'il y avait moyen.

Nous sommes persuadés qu'il ne s'agit pas d'une question de "pot de vin" mais plutôt du travail du mandataire à Washington.

Nous voyons que le problème est assez compliqué et que nous aurions tout avantage à avoir une entrevue avec vous pour tâcher de trouver un arrangement qui sauvegarde nos intérêts communs. Vous serait-il possible de venir nous voir et quelles conditions proposez-vous pour un tel déplacement ? Il faudrait s'entendre quant à la période qui vous conviendrait et nous tâcherions alors de nous procurer un CONTAFLEX, afin de pouvoir examiner cette affaire avec vous. Nous pourrions aussi discuter concernant nos appareils ALPA ALNEA et examiner les suggestions que vous auriez éventuellement à nous faire.

En attendant, nous vous prions de vouloir bien nous répondre concernant le droit de licence pour vos prismes noyés dans la lentille formant dépoli, pour le cas où une fabrication de ceux-ci pourrait être assurée en Suisse. Nous vous avons présenté cette demande, pour pouvoir statuer sur le cas en pleine connaissance de cause, surtout parce qu'un envoi de lentilles fabriquées en Suisse, en France, pour l'application des prismes, ne paraît bien compliqué par suite des formalités nécessaires.

Nous attendons vos précisions et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

PIGNONS S. A.

Un administrateur:

Maison Pignons  
Ballaignes  
Suisse

29 Nov 1953

VR: SJ/el

Messieurs

Bien reçues vos lettres des 20 et 24 Novembre .

Brevets américains : Je vous donnais simplement une impression personnelle dont l'exactitude est évidemment très douteuse .

Voyage à la Ferté sous Jougne . Je suis tout à fait d'accord sur l'intérêt de ce voyage et serai très heureux de faire connaissance directe avec vous . Les conditions que je fais à tous mes clients sont : Montant du voyage en chemin de fer en seconde classe avec couchettes . et 3.000 F par jour d'absence .

Je ne peux m'absenter avant une vingtaine de jours , ayant à terminer la fabrication d'une forte commande pour l'Angleterre , mais, aussitôt ce travail fait je suis votre homme .

Idee en cours de réflexion : J'ai poussé un peu la question et le résultat est bon , mais il faut que je sache si cela convient à votre appareil . Il est indispensable que vous ne fassiez l'envoi d'un de vos premiers redresseur et , si possible aussi d'un appareil entier . Je vous rapporterai tout cela intact .

Licence de fabrication . J'y réfléchirai encore et nous en parlerons de vive voix . Mais je crains que ce ne soit pas possible pour bien des raisons dont la plus simple est que j'ai peu d'espoir que vous puissiez trouver en Suisse pas plus qu'ailleurs une fabrication soignée dont le prix , ajouté à la licence , soit moins élevé que le prix que je vous fait . Evidemment il vous suffit de vous adresser à n'importe quel jeune opticien et lui demander si il peut faire l'objet pour un prix inférieur à x , et vous aurez une réponse affirmative . Pour faire une affaire aussi importante laplupart acceptera n'importe quel prix ~~xxx~~ et même certains pourront fournir un prototype , mais que sera la suite ? C'est ce que je préfère ne pas voir . On ne se rend pas facilement compte de la difficulté du travail .

Veuillez agréer, messieurs, l'assurance de mes sentiments les plus distingués .



Département  
appareils photographiques

# PIGNONS S.A.

TÉLÉPHONE (021) 8 47 85 - CHÈQUES POSTAUX II. 1825

BALLAIGUES (SUISSE)

Monsieur L. DODIN  
Ingénieur-Conseil  
Rue Tixador  
Canet - Plage

(P.-O.)

Votre réf.

Votre corresp.

Notre réf.

BALLAIGUES (Suisse)

23/29.11.

SJ/el.

4 décembre 1953.

Monsieur,

En réponse à vos lignes des 23 et 29 écoulé, nous devons vous dire que nous sommes parfaitement d'accord de vous rembourser vos frais de déplacement pour une visite chez nous, selon votre proposition. Par contre, ce qui nous surprend, c'est votre demande d'indemnité de Fr.Fr. 3'000.- par jour d'absence.

Il s'agit en somme d'aboutir à un arrangement avec vous soit pour la fabrication par vos soins de votre dispositif destiné à nos appareils, soit ailleurs et sous licence. Il nous semble donc qu'il y va suffisamment de votre intérêt pour qu'une perte de temps ne nous soit pas facturée.

Nous aimerions que vous fassiez le déplacement non pas à la Ferrière-sous-Jougne, où il n'y a d'ailleurs pas de station ferroviaire, mais préférons que vous veniez chez nous c.à.d., à Vallorbe, gare où nous pourrions venir vous chercher ( Ballaigues est à 6 km de la gare internationale de Vallorbe).

Un passeport même périmé suffit, si vous n'en avez pas, une carte d'identité avec photographie vous permettra aussi de passer la frontière. Veuillez nous renseigner à ce sujet.

Quant au problème même, nous vous dirons que ce n'est pas afin d'obtenir une fabrication meilleur marché que votre offre que nous préférons confier celle-ci à une maison suisse, mais c'est uniquement par le double souci d'éviter des formalités certainement très compliquées pour pouvoir vous envoyer les lentilles et les recevoir modifiées en retour de chez vous, et pour assurer une fabrication absolument impeccable.

Vous ne vous rendez pas compte des difficultés que nous avons eues à surmonter jusqu'à ce que nous ayons obtenu la livraison des lentilles avec la surface plane dépolie de la qualité actuelle.

..//..

... Monsieur L. Dodin /Canet - Plage

4.12.53.

Sachant cela nous aimerions éviter d'avoir un autre fournisseur, par ex., en France, qui nous fasse ces lentilles et avec lequel on devrait refaire toutes les mauvaises expériences que nous avons déjà vécues jusqu'à ce que la qualité du dépoli soit telle qu'on nous en fasse un compliment, comme c'est le cas maintenant. Ce n'est donc pas dans le but de vous frustrer de votre profit que nous nous sommes permis de vous demander quel serait le montant de la licence par pièce, si la fabrication se faisait ailleurs que chez vous et nous aimerions bien avoir une réponse à cette question le plus rapidement possible.

Nous ne demanderions pas mieux que de recevoir les lentilles munies de vos prismes toutes prêtes dans une exécution irréprochable. Cela nous enlèverait bien des soucis et continuons à examiner ce problème et écrivons à nos transitaires pour demander si ce serait possible et moyennant quelles formalités à remplir pour l'admission en France. Du côté Suisse, il n'y a aucunes difficultés, car même si nous devons payer la douane à la rentrée, elle est si minime qu'elle ne jouerait pas de rôle (fr.s. 1.20 le kg brut pour net).

#### Remise en prêt d'un appareil

En principe nous serions bien d'accord de vous remettre un appareil en prêt, mais là aussi les difficultés sont grandes. Vous savez que l'importation de nos appareils en France est contingentée et il nous est impossible de demander à nos agents en France de distraire un appareil importé sous contingent pour vous le soumettre, vu que nos agents reçoivent trop peu d'appareils pour leurs besoins.

Si vous venez chez nous la question pourra peut-être être résolue d'une autre façon.

Veillez donc nous fixer au plus tôt quant à vos intentions et quant à la date probable de votre déplacement.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

**PIGNONS S. A.**

Un administrateur:

*F. Guipponi*





Département  
appareils photographiques

# PIGNONS S.A.

TÉLÉPHONE (021) 8 47 85 - CHÈQUES POSTAUX II. 1825

BALLAIGÜES (SUISSE)

Monsieur L. DODIN

Rue Tixador

Canet - Plage

(P.-O.)

Votre réf.

Votre corresp.

Notre réf.

BALLAIGÜES (Suisse)

15.12.

SJ/el.

23 décembre 1953.

Monsieur,

Nous vous avons expédié le 15 crt., depuis la Ferrière-sous-Jougne, la partie supérieure et frontale d'une de nos caméras, munie du système verre dépoli, prisme inverseur complet, ce qui vous permettra de vous rendre compte de la construction de cette partie de l'appareil.

Nous attendons vos propositions quant à la date de votre visite, que nous aimerions voir s'effectuer aussi rapidement que possible, étant donné que nous aimerions arriver à une conclusion dans nos discussions.

En ce qui concerne le passage de votre lettre du 15 crt., concernant l'échange de correspondance d'il y a 5 ans, nous vous dirons qu'il ne s'agissait pas d'une fin malheureuse pour des raisons autres que purement techniques. En effet, nous avons constaté à ce moment-là que l'espace entre le miroir relevé et le plan du verre dépoli était insuffisant pour permettre la fixation de vos prismes, dont le dépassement sur le plan du dépoli était supérieur à l'espace disponible.

Comme à ce moment, nous avons déjà commencé les études pour le nouveau modèle, nous en avons tenu compte dans l'élaboration des nouveaux plans, mais comme nous n'avions pas la possibilité de monter vos prismes sur les anciens appareils, nous avons dû abandonner l'échange de vue, étant donné l'impossibilité de réaliser votre système sur l'appareil fabriqué à ce moment-là.

Nous attendons donc vos nouvelles et espérons qu'il vous sera possible de venir à Vallorbe encore cette année, sinon tout au début de janvier.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

**PIGNONS S. A.**

Un administrateur